

**Sensibilisation des mandataires politiques aux soins palliatifs**  
**Mot d'accueil de Jean-Marie CARRIER**  
**Président de la Plate-forme des soins palliatifs de la Province de Luxembourg**  
**Saint-Hubert, 24 novembre 2008**

---

Mesdames,  
Mesdemoiselles,  
Messieurs,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous accueille aujourd'hui à Saint-Hubert pour une après-midi d'échanges sur les soins palliatifs.

En ma qualité de Président de la Plate-forme des soins palliatifs de la Province de Luxembourg, je tenais à vous rencontrer afin de refaire le point sur ce sujet qui ne doit pas effrayer mais qui doit être pris très au sérieux.

Parce que le but fondamental des soins palliatifs est de maintenir toute sa valeur au temps qui reste à vivre !

Cette idée a pour la première fois émergé à Londres, en 1967, au Sint Christopher's Hospice, grâce à Cecilly SAUNDERS, infirmière puis médecin, qui est considérée comme la pionnière des soins palliatifs. Elle développe le concept de « douleur totale » et crée des unités d'accueil de personnes en fin de vie.

Aux Etats-Unis, c'est Elisabeth KUBLER ROSS, psychiatre et psychologue, qui ouvre la voie à l'accompagnement des mourants, dans le courant des années 70. Elle observe notamment les 5 phases du mourir (déli, colère, marchandage, dépression, acceptation).

Au Canada, le Docteur MOUNT contribue à la naissance des soins palliatifs et fonde, en 1974, la première unité de soins palliatifs intégrée dans un hôpital.

En Belgique, les soins palliatifs se développent depuis vingt ans grâce à des professionnels de la santé sensibilisés par les actions de ces pionniers.

Les premières initiatives belges se développent en province de Luxembourg avec des équipes au domicile des patients en fin de vie.

D'autres projets se développent par la suite en unités de soins spécialisées et en hôpital à Namur, Bruxelles, Mont-Godinne, etc.

En effet, en 1988, après une mission au Canada, le Docteur RUTTEN du Centre Hospitalier de Sainte-Ode et le Député (permanent, à l'époque) Georges LIBERT rencontre le Baron Evence COPPEE.

Lors de cette mission au Canada, Messieurs RUTTEN et LIBERT découvrent la Maison Michel Sarrazin que j'ai moi-même eu l'occasion de visiter par la suite.

Première du genre à avoir vu le jour au Canada, la Maison Michel Sarrazin s'emploie depuis 1985 à améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de cancer en phase terminale.

Elle a inspiré de nombreux projets similaires dans d'autres régions du pays et en Europe francophone.

Elle a fortement contribué à changer les mentalités face au soulagement de la souffrance, à l'accompagnement et à la mort.

Touché par l'initiative de la Maison Michel Sarrazin, les trois hommes tentent de sensibiliser des soignants en allant d'équipes en équipes montrer une cassette vidéo de présentation.

Quelques infirmières (Annick VANDENPUT, Gaby BOLAND et Denise BORZEE) se mobilisent alors pour développer ce genre de soins chez nous.

Grâce à une rencontre avec le Baron COPPEE, elles partent au Québec, en 1989, pour un congrès sur les soins palliatifs. Lors de ce voyage, elles visitent également la Maison Sarrazin. En 1995, toujours sous l'impulsion du Baron COPPEE, ces infirmières, ainsi que Michel MARION, Danielle GASPARD, ont l'occasion de faire un stage de trois semaines à la Maison Sarrazin,

La même année, l'ASBL « Fédération Wallonne des Soins palliatifs » voit le jour et le Baron Coppée en devient tout naturellement le premier Président.

Dans la foulée, les premières missions provinciales au Québec sont organisées afin de sensibiliser aux soins palliatifs les soignants et les mandataires politiques luxembourgeois. Les premiers voyages se font avec le soutien et la participation du Député aux Affaires Sociales et Hospitalières de l'époque, André PERPETE.

Durant toute cette période, le Baron COPPEE a apporté un soutien constant et nécessaire pour les équipes qui se sont mises en place dans la province de Luxembourg ainsi que pour leur reconnaissance officielle en 1997.

C'est aussi en 1997 que la Plate-forme du Luxembourg est créée. Elle est composée de représentants de différentes institutions de soins de la Province, à domicile, à l'hôpital ou en maison de repos. Quarante-huit institutions sont ainsi représentées.

Il est important de rappeler que, grâce au Baron COPPEE, la Province de Luxembourg a été pionnière en Belgique, fin des années 80, en matière de soins palliatifs à domicile.

À cette époque, les soins palliatifs sont soutenus principalement par des médecins et des infirmières. Les structures et équipes se développent sans appui financier des pouvoirs publics.

Je reviendrai sur le sujet du financement des services en fin d'après-midi.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui pour remercier très chaleureusement et très sincèrement le Baron COPPEE pour son implication et pour toutes les portes qu'il a ouvertes!

Pour information, sachez qu'il s'est maintenant également occupé de la mise en place des équipes « Baluchon » qui constituent un soutien pour les familles dont un membre est atteint de la maladie d'Alzheimer.

Je cède maintenant la parole à Denise BORZEE, Coordinatrice de la Plate-forme du Luxembourg qui va vous détailler ses missions et son fonctionnement.

Je vous souhaite une bonne après-midi.

Jean-Marie CARRIER

Président de la Plate-forme des soins palliatifs de la province de Luxembourg  
Député provincial aux affaires sociales et hospitalières.